

# Connaissez-vous les barrières d'accès aux services de fertilité pour les femmes lesbiennes, bisexuelles, pansexuelles, trans et queer, ainsi que pour les hommes trans et les personnes non-binaires ?

Pour fonder une famille, ces personnes dépendent souvent des services de fertilité (ex. insémination avec don de sperme, fécondation in vitro). Pourtant, elles rencontrent plusieurs barrières pour y accéder.

## QUE DISENT LES ÉTUDES ?

### DES INTERACTIONS INADÉQUATES

Un manque de sensibilisation à la diversité sexuelle et de genre chez le personnel des services de fertilité peut mener à des interactions empreintes d'homophobie ou de transphobie.



### UN MANQUE DE VISIBILITÉ

Ces personnes se reconnaissent peu dans les publicités des services de fertilité où l'on ne voit que des couples hétérosexuels cisgenres (non trans) avec une expression de genre traditionnelle.



De même, le genre des partenaires peut être mal noté, et le parent qui ne reçoit pas les traitements de fertilité peut être identifié comme le « père » sans égard à son identité de genre.

### DES SERVICES MAL ADAPTÉS

Ces services sont généralement conçus pour répondre aux besoins des couples qui sont confrontés à l'infertilité. Ainsi les personnes qui ne sont pas infertiles y sont souvent traitées comme telles, et doivent se soumettre à des procédures souvent couteuses et invasives qui ne leur semblent pas nécessaires.

De plus, les spécificités de procréation assistée touchant les personnes trans et non-binaires ayant recours à l'hormonothérapie ou à des chirurgies d'affirmation de genre sont rarement connus.



### DES RESTRICTIONS LÉGALES

Dans certaines régions du monde, ces services sont réservés aux personnes mariées, hétérosexuelles et cisgenres (non trans), ce qui exclut d'emblée des personnes célibataires ou issues de la diversité sexuelle et de genre. Néanmoins, de plus en plus de pays ouvrent ces services à l'ensemble de la population.

**Bref, plusieurs barrières sont encore à lever pour leur permettre d'accéder aux services de fertilité.** Heureusement, plusieurs personnes et organismes LGBTQ+ travaillent pour une meilleure reconnaissance de leurs droits à fonder une famille.

Et au Québec... Comment ça se passe ? C'est ce que nous allons découvrir dans le projet de recherche ACCÈS. Suivez-nous pour la suite !



Psst ! Pour consulter notre site web, c'est par ici !